

Les gens de Stadin ne participèrent pas au complot des chefs de Stadaconé. Aussi Cartier semble-t-il avoir voulu les récompenser en leur permettant d'extraire les vieux clous d'un de ses navires, qu'il avait décidé de ne pas ramener en France. A la rigueur, il pouvait s'en passer, ayant perdu vingt-cinq hommes du scorbut; c'étaient autant de manœuvres de moins, et l'*Hermine*, qu'il abandonnait ainsi à la discrétion des sauvages, donnait sans doute des signes de décrépitude. Naturellement le capitaine fit transporter voilures, agrès, canons et boulets dans les deux vaisseaux qui devaient le conduire dans sa patrie. Le *Brief Récit* n'entre pas dans ces détails, mais cela s'infère du texte où il est dit qu'il leur abandonna le fonds du vaisseau.¹ Quant au fort lui-même, Cartier le quittait, le 6 mai 1536, pour s'en retourner en France. Lorsqu'il revit le Canada en 1541, ce fut à l'entrée de la rivière du cap Rouge qu'il édifia ses fortifications. Il n'y a pas de doute qu'il avait choisi cet endroit de préférence à l'autre, afin de ne pas être incommodé par le voisinage trop immédiat des naturels du pays.

Qu'advint-il du fort Jacques-Cartier et de la *Petite Hermine* après le départ des Français? Il paraît certain que les sauvages respectèrent les constructions du fort Jacques-Cartier. Presque trois quarts de siècle après, Champlain put en apercevoir des débris assez bien conservés, tels que des pièces de bois équarries, des vestiges de cheminée.

"Je tiens, dit-il, que dans cette rivière, qui est au Nort et un quart du Norouest de notre habitation, ce fut le lieu où Jacques Quartierhyverna, d'autant qu'il y a encore à une lieue (1) dans la rivière des vestiges comme d'une cheminée, dont on a trouvé le fondement et apparence d'y avoir eu des fossez autour de leur logement, qui estoit petit. Nous trouvâmes aussi de grandes pièces de bois escarries, et quelques 3 ou 4 balles de canon. Toutes ces choses monstrent évidemment que ça esté une habitation, laquelle a esté fondée par des Chrétiens: et ce qui me fait dire et croire que c'est Jacques Quartier, c'est qu'il ne se trouve point qu'aucun aye hyverné ny basti en ces lieux que ledit Jacques Quartier aux temps de ses découvertures" (2).

Champlain avait donc vu de ses yeux cette ancienne relique

(1) Si Champlain a voulu ainsi établir la distance de l'habitation au fort Jacques-Cartier, par eau, une lieue n'est pas absolument un calcul exagéré; mais en ligne droite, il n'y a guère plus d'une demi-lieue.

(2) *Voyages de Champlain*.